

COMMUNE DE COSSONAY

**CONSTRUCTION DE 2 IMMEUBLES
AVEC GARAGE SOUTERRAIN**

ROUTE D'AUBONNE 8 - 10

DESCRIPTIF DES TRAVAUX

Cossonay, mars 2017

CARACTERISTIQUES DU PROJET

COMPREMENT :

Données générales

Prix de base :

- ✓ Le prix de vente entreprise Générale indiqué dans le présent document (avant toutes modifications) est le prix de base.
- ✓ Le présent descriptif de base prime sur les plans de base.
- ✓ Les références pour son établissement sont les plans de base et le descriptif des travaux qui suit.
- ✓ Les prix de base sont calculés TTC, soit TVA incluse au taux en vigueur au moment de la date du dit descriptif.
- ✓ Les différents budgets et prix unitaire mentionnés dans le présent descriptif sont TTC, TVA incluse.

Plan de base :

- ✓ Le présent descriptif de base prime sur les plans.

DESCRIPTION DE L'OBJET

Il s'agit de la construction de deux immeubles comprenant, 26 logements sur la parcelle n° 364 et 365 à la route d'Aubonne 8 - 10 de la commune de Cossonay.

Les deux immeubles sont composés d'un garage souterrain avec 26 places de parking et 7 places de parc motos, un rez-de-chaussée, de 3 étages et d'un attique.

Il y a un abri de protection civile dans l'immeuble 1.

Les immeubles communiquent entre eux par le garage souterrain.

Bâtiment 1 :

- Des caves résidents
- Un local concierge
- Branchements pour buanderie privative dans chaque appartement

Bâtiment 2 :

- Des caves résidents
- Un local concierge / électricité
- Branchements pour buanderie privative dans chaque appartement
- Un abri de protection civile 50 places

Il est rappelé qu'en cas d'alerte déclenchée par le gouvernement, l'abri peut être utilisé par l'ensemble des occupants des logements concernés. Cet abri sera équipé de tout le matériel requis par la protection civile.

TAVAUX PREPARATOIRES

- Relevés et implantation par le géomètre.
- Démolition
Démolition complète et évacuation à la décharge de toutes les constructions éventuellement présente sur les parcelles, y compris triages nécessaire, chargement, transport, déchargement et taxe de décharge, sauf le garage à l'entrée de la parcelle 364 pour la création d'un local à vélo de 32 places suspendues.
- Excavation
Décapage général de la terre végétale sur l'ensemble de la parcelle, terre stockée sur place pour réutilisation en fin de chantier. Fouille en pleine masse pour la réalisation du garage et des deux immeubles, mise en stock des terres sur la parcelle pour remblayage ultérieur et évacuation du solde de terres à la décharge. Remblayage autour des bâtiments avec terres en stock, aux altitudes du projet.

GROS ŒUVRE 1

Installation de chantier

- Installation de chantier complète nécessaire à l'exécution de l'ensemble de la construction.

Echafaudages

- Montage, location et démontage en fin de travaux d'un échafaudage en tubulaire, pour les travaux de façade et de toiture, selon normes et règlements en vigueur.
- Echelles d'accès à tous les niveaux.

Canalisations intérieurs, extérieurs

- Canalisations en régime séparatif.
- A l'intérieur des bâtiments les canalisations sont exécutées en tuyaux PVC, de diamètre adapté, elles sont posées sous ou dans le radier et elles servent à récolter les eaux usées des appartements, des locaux en sous-sol et des grilles de sol. A l'extérieur des immeubles les canalisations sont posées en fouille, enrobés de béton ou de sable selon besoin ; elles sont de diamètre adapté et servent à récolter l'eau des toitures.
- Evacuation des eaux usées et pluviales vers le réseau communal.
- Béton et béton armé
- **Un bac de rétention de 30m3 selon plan de l'architecte doit être prévu avec un déversoir maximum de 7 Lt/s au niveau de la rampe de garage.**

Immeuble

- Béton de propreté, B/20/10 CP 150 y compris réglage des fonds, sur le fond du terrassement.
- Béton B35/25 CP 300 additionné d'un adjuvant hydrofuge, pour le radier général sous les immeubles et pour les fondations.
- Murs contre terre du sous-sol, en béton armé B35/25 CP 300, additionné d'un adjuvant hydrofuge, protégés contre l'humidité par un enduit bitumineux en deux couches et une paroi drainante type Delta MS ou similaire.
- Surépaisseurs nécessaire dans radier, murs et dalle d'abri, selon prescriptions de la protection civile.
- Murs intérieurs du sous-sol en béton armé selon prescription de l'ingénieur.
- Murs du rez-de-chaussée et des étages, renforts et couvertes en béton B35/25 CP 300 selon prescription de l'ingénieur.
- Dalles sur sous-sol, sur rez-de-chaussée et sur étages en béton B35/25 CP 300.
- Escalier commun desservant tout les niveaux en béton coulé sur place ou préfabriqué en béton fini restant apparent.
- Fourniture et mise en place d'aciers d'armatures, selon listes et plans de l'ingénieur civil, pour tous les éléments en béton armé.

Garage

- Béton de propreté, B35/25 CP 150 y compris réglage des fonds, sur le fond du terrassement.
- Béton B35/25 CP 300 additionné d'un adjuvant hydrofuge, pour le radier général sous le garage et pour les fondations.
- Surface du radier talochée frais sur frais, destinée à rester apparente.
- Murs contre terre du garage, en béton armé B35/25 CP 300, additionné d'un adjuvant hydrofuge, protégés contre l'humidité par un enduit bitumineux en deux couches et une paroi drainante type Delta MS ou similaire.
- Piliers en béton B35/25 CP 350.
- Dalle sur garage en béton B35/25 CP 350, d'une épaisseur suffisante pour supporter la charge du remblayage de l'enrobé extérieur.
- Surface de la dalle prête à recevoir une étanchéité.
- Fourniture et mise en place d'aciers d'armature, selon listes et plans de l'ingénieur civil, pour tous les éléments en béton armé.

Nota : L'entreprise générale se réserve la possibilité d'exécuter certains éléments, tels que murs du sous-sol, dalles balcons, murs de façade, etc., prévus en béton dans le descriptif, en éléments préfabriqués.

Maçonnerie Immeuble

- Murs porteurs de façade et murs porteurs intérieurs, au rez-de-chaussée et aux étages, en brique terre cuite ou brique ciment ou béton armé, selon nécessité et données de l'ingénieur.
- Murs non porteurs à l'intérieur du sous-sol en briques ciment, montés à joints propre et laissés bruts.

Divers et finitions :

Immeuble

- Ensemble de réservations, trous, brèches, saignées pour tous corps d'état, puis obturation et rhabillage propre, pour l'ensemble de la construction.
- Seuils de portes-fenêtres en béton lisse, isolés, teinte gris clair.
- Marches d'escalier d'accès au garage en béton taloché fin.
- Crépissage au mortier de ciment des murs en maçonnerie des buanderies.

Garage

- Rampe d'accès en béton taloché propre et passé au balai.
- Dalle de toiture du garage en béton, taloché propre, pour recevoir une étanchéité et mise sous remblayage d'enrobé.

Abri PC 50 places

- Fourniture, pose et bétonnage de porte et volet blindé.
- Mise en place de réservations pour ventilation et soupape de surpression.
- Fourniture et mise en place de guichet de fenêtre, avec treillis, ouvrant en imposte, fourniture et mise en place de clé auto-libération.
- Construction d'une sortie de secours (saut-de-loup) selon prescriptions de la protection civile, avec échelons nécessaires et grille.

Toiture

- La toiture plate comprenant dalle en béton armé, isolation thermique de 200mm étanchéité collé à froid de type ardoisé, toiture végétale extensive.

Terrasse

- La terrasse comprenant dalle en béton armé, isolation thermique de 160mm étanchéité collé à froid et dalles béton ciment gris lisse avec une fourniture à 40.- CHF le m².

GROS ŒUVRE 2

Menuiseries extérieurs

Appartements

- Fenêtres, portes-fenêtres et guichets en PVC blanc triple vitrage, selon exigence de la commune, type et dimensions selon plans de l'architecte, y compris tous ferrements nécessaires de première qualité.
- Poignées en PVC blanc. Portes-fenêtres sans poignée traversante.
- Pour les appartements de l'attique, portes-fenêtres et fenêtres semblable aux autres niveaux.
- Éléments d'éclairage zénithal pour appartements et trémie d'escalier avec ouverture et commande à distance.
- Tablettes métalliques isolées, sur contrecœurs des fenêtres.
- Seuils en béton préfabriqués, isolés de couleur gris clair.

Portes palières :

- Fourniture et pose de porte palières anti-feu EI30, pour entrées des appartements.
- Porte pleine épaisseur 40mm, à peindre. Vantail uni genre Alupan. Panneau en bois avec feuille d'aluminium ép. 0.5 mm, intercalée.
- Cadre en applique en bois massif, à peindre.
- Pièce d'appui en métal léger.
- Garnitures selon fournisseur.
- Serrure à trois points pour cylindre Kaba avec trois clés.

Vitrage

- Fourniture et pose de verres isolants type Heglass ou similaire. Épaisseur des vitres variable selon situation de 4/16/4 mm à 8/20/4 et, posées à bain de mastic. Isolation thermique et phonique, selon normes en vigueur.

Ferblanterie

- Exécution de toute la ferblanterie en acier inoxydable, notamment pour colonnes de descente d'eau pluviale, coudes et toutes garnitures. Dauphins en acier plastifié.

Couverture étanchéité

- Fourniture et pose d'une étanchéité sur la dalle de garage, prête à recevoir de la terre, y compris relevés contre murs de façade.

Isolation et enduit de façades

- Fourniture et pose d'une isolation de façade périphérique de 20cm, enduit Lentolite 1cm, rustique silicone 2mm, y compris embrasures, retours, angles et raccords.

Stores

- Fourniture et pose de store métalliques à lamelles sur toutes les ouvertures de façade sauf dans bains, selon plan de base. Manœuvre manuelle par tringle intérieur, renforts nécessaires pour fixation des coulisseaux en aluminium naturel. Motorisation sur baie vitrée du séjour en option.

Installations électriques

- Adaptation au réseau électrique, par alimentation d'une nouvelle ligne d'électricité et introduction dans chaque immeuble qui sera équipé d'un tableau général comportant les compteurs et alimentant les différents secteurs, situé dans le local SE.
- L'ensemble de la mise à terre sera exécutée selon les directives en vigueur.
- Chaque appartement sera équipé d'un tableau divisionnaire, comportant les disjoncteurs de sécurité.
- Toute l'installation sera encastrée dans les appartements. Dans les locaux techniques du sous-sol elle pourra être partiellement apparente, notamment entre les murs en maçonnerie.
- Raccordement des ascenseurs et des installations CVS.

Sauf spécification contraire, les locaux sont prévus équipés au minimum de la manière suivante :

Communs :

- 1) Local SI
 - ✓ 2 TL au plafond
 - ✓ 1 interrupteur combiné avec prise
 - ✓ 1 prise triple
- 2) Chaufferie
 - ✓ 1 TL au plafond
 - ✓ 1 interrupteur combiné avec prise
 - ✓ Raccordement des compteurs de chaleur et eau chaude par appartement, centralisés en chaufferie.
- 3) Caves résidents
 - ✓ 1 point lumineux au plafond par cave
 - ✓ 1 prise raccordée sur le compteur de chaque appartement
 - ✓ 1 interrupteur combiné avec prise
- 4) Local concierge
 - ✓ 1 TL au plafond
 - ✓ 1 interrupteur combiné avec prise
 - ✓ 2 prises triples

- 5) Hall d'entrée d'immeuble et cages d'escaliers
 - ✓ 1 luminaire sous la marquise sur horloge, choix EG
 - ✓ 1 luminaire au plafond du hall sur horloge, choix EG
 - ✓ 1 applique sur chaque volée d'escalier sur minuterie ou détecteur de mouvement.
 - ✓ 1 luminaire au plafond sur chaque palier sur minuterie ou détecteur de mouvement, selon choix EG.
 - ✓ 1 détecteur sur mur vers les portes palières à chaque palier, pour commande minuterie de la cage d'escalier.
 - ✓ 1 interrupteur ou détecteur sur mur vers l'ascenseur pour commande de la minuterie de la cage d'escalier.
 - ✓ Interphone audio (pas de vidéo) communiquant avec les appartements et commande électrique d'ouverture des portes d'entrée d'immeubles.
- 6) Abri PC / Installations conformes aux exigences de l'OFPC.
 - ✓ L'éclairage sera suffisant pour l'ensemble des caves.
 - ✓ 1 interrupteur combiné avec prise pour tout les TL au plafond
- 7) Sas d'accès au garage :
 - ✓ 1 TL au plafond sur minuterie
 - ✓ 1 interrupteur combiné de la minuterie
- 8) Garage
 - ✓ 20 TL au plafond partiellement sur horloge (1/3 en 24H)
 - ✓ Commande électrique à distance et à clé
 - ✓ Vers les portes des sas d'accès au garage et dans les sas, luminaire de secours –sortie de secours
- 9) Ascenseurs : 2 ascenseurs avec 630 KG de charge, accès aux chaises roulantes est prévu dans chaque immeuble
 - ✓ L'alimentation et éclairage de la cage sont prévus, ainsi que l'alarme

Extérieur

- L'éclairage extérieur permettra de repérer l'accès des immeubles et fournira un éclairage de balisage en harmonie avec les aménagements extérieurs.
- Les luminaires seront en nombre suffisant pour permettre aux utilisateurs de cheminer de nuit.

Panneaux Photovoltaïques

- Le règlement demande 20% en production solaire soit 47 capteurs photovoltaïques dimensions 1559/1046 mm sur la toiture bât.2.

Appartements

Toutes les installations sont encastrées et réalisées selon une étude technique effectuée par un bureau ou une entreprise spécialisée.

Appartement type (nombre exact selon typologie de chacun) :

- **Séjour**
 - 2 points lumineux au plafond
 - 1 interrupteur double allumage et combiné avec prise
 - 2 prises triples commandées

- **Cuisine** (*Prises nécessaires aux raccordements des appareils prévus sous-agencement de cuisine*)
 - 1 point lumineux au plafond (*luminaire/hotte*)
 - 1 interrupteur combiné avec prise
 - 1 alimentation sous meuble haut, pour éclairage avec interrupteur et prise (*fourniture luminaires non inclus*)
 - 2 prise triple ménagère entre meuble

- **Hall d'entrée**
 - 1 point lumineux au plafond
 - 1 interrupteur combiné au plafond
 - 1 sonnette par bouton poussoir depuis l'extérieur de l'entrée
 - 1 interphone communiquant avec la porte de l'immeuble avec commande d'ouverture de cette dernière
 - Système multi média –light-, installation d'une boîte d'introduction
 - Téléphone et TV dans le hall, reliées entre elles, pour permettre souplesse maximum, évolution possible, Bluewin TV, ADSL, etc.
 - Une boîte de téléphone peut devenir télévision ou TV-Téléphone, pareil pour la télévision.

- **Téléphone**
 - 1 boîte avec tube vide dans le hall d'entrée reliée à la boîte TV
 - 1 boîte vide avec tube vide dans le séjour

- **Télévision**
 - Installation d'une antenne terrestre pour l'ensemble des appartements.
 - Le signal sera introduit sur un ampli principal dimensionné pour l'ensemble du site.
 - 1 boîte avec tube vide dans le hall reliée à la boîte téléphone
 - 1 prise TV équipée dans le séjour

Si le télé-réseau est disponible dans le quartier, un raccordement pourra être envisagé en lieu et place de l'antenne terrestre. Dans le cas le coût du raccordement serait à la charge du propriétaire.

- **Salle-de-bain**
 - 1 point lumineux en applique au dessus du lavabo
 - 1 interrupteur combiné avec prise
 - 1 alimentation turbinette de ventilation temporisée
 - Branchements pour une colonne de lavage

- **Douche**
 - 1 point lumineux en applique au-dessus du lavabo
 - 1 interrupteur de commande avec prise
 - 1 alimentation turbinette de ventilation temporisée

- **Chambres**
 - 1 point lumineux au plafond
 - 1 interrupteur combiné avec prise
 - 2 prises triples commandées

- **Terrasse**
 - 1 prise étanche pour les appartements du rez-de-chaussée et attique.
 - 1 interrupteur situé dans le séjour
 - 1 point lumineux en applique avec luminaire au choix d'EG

Nota : aucun luminaire à l'exception des communs ne sont prévus dans l'équipement de base, sauf sur la terrasse/balcon de l'attique.

Chauffage et ventilation

Chauffage

- Chauffage au gaz, avec compensations par panneaux solaires en toiture.
- Distribution de chaleur dans les appartements au sol, à base température, par serpentins de chauffage en tube composite sans diffusion d'oxygène, noyés dans les chapes.
- Système de comptage d'eau chaude et chauffage, par appartement centralisé sur tableau ACTARIS.

Ventilation

- Ventilation des salles-de-bain, des douches par turbinettes électriques, sortie en toiture.
- Raccordement des hottes de ventilation des cuisines avec sortie sur courette en toiture.
- Fourniture et mise en place d'équipement complet d'abri. Selon directives de l'OFPC.

Installation sanitaires

Installations Gaz

- Introduction de la conduite de gaz, y compris comptage.

Conduites sanitaires

- Adaptation au réseau d'eau par alimentation d'un nouveau branchement d'eau potable et introduction dans chaque bâtiment.

Eau froide et chaude

- Les conduites sont exécutées en tuyaux Inox avec dérivations en Pex, raccords, coudes et fixations.
- Raccordement de la nourrice, raccordement du producteur d'eau chaude, des appareils sanitaires et de l'arrosage.
- Depuis le producteur d'eau chaude, raccordement des appareils sanitaires, y compris toutes les pièces nécessaires au bon fonctionnement de l'installation.
- Comptage eau chaude par appartement centralisé sur tableau ACTARIS dans la chaufferie.

Eaux usées

- Colonnes de chute en tuyaux Geberit Silent, ainsi que les dérivations, avec raccords, coudes et fixations.
- Colonnes de chute, ventilation primaire et raccordement des appareils, en PE y compris toutes pièces spéciales nécessaires au bon fonctionnement de l'installation.

Appareils sanitaires (choix du promoteur)

Appareils blancs.

- **Salle-de-bain**
 - Baignoire en acier type à choix d'EG
 - Vidange baignoire Geberit
 - Set d'écoulement et trop plein
 - Mélangeur de bain à choix d'EG
 - Lavabo type à choix d'EG avec meuble de rangement intégré
 - Mélangeur de lavabo type à choix d'EG
 - Robinet de réglage
 - Siphons
 - Cuvette mural en céramique à encastrer type à choix d'EG
 - Chasse d'eau Geberit UP 300 à encastrer avec pieds de support Combifix.
 - Plaque de fermeture en matière synthétique avec garniture.
 - Siège WC avec couvercle de type à choix de EG.

- **Douche-WC**

- Douche en acier de type à choix d'EG
- Set d'écoulement et trop plein.
- Mélangeur de bain type à choix d'EG
- Lavabo type à choix d'EG avec meuble de rangement intégré
- Mélangeur de lavabo type à choix d'EG
- Robinet de réglage
- Siphon chromé
- Cuvette mural en céramique à encastrer type à choix d'EG
- Chasse d'eau Geberit UP 300 à encastrer avec pieds de support Combifix.
- Plaque de fermeture en matière synthétique avec garniture.
- Siège WC avec couvercle de type à choix de EG.

Cuisine

- Amenée d'eau froide et chaude, plus écoulement pour plonge de cuisine.
- Pré équipement pour lave-vaisselle.

Extérieur

- 1 robinet d'arrosage antigel en façade pour les appartements du rez-de-chaussée.

Communs

- Local SI
 - Nourrice de distribution et d'entrée d'eau.

Nota : Un budget de 5'000.- CHF TTC pour les appartements 2 pièces, 7'000.- CHF TTC pour les appartements 3 pièces, 8'000.- CHF TTC pour les appartements 4 pièces, 11'000.- CHF TTC pour les appartements 4,5 pièces.

Agencement des cuisines

Equipement complet de cuisine pour une valeur de 15'000.- CHF TTC pour les appartements 2 pièce, une valeur de 15'000.- CHF TTC pour les appartements 3 pièces, une valeur de 20'000.- CHF TTC pour les appartements 4 pièces.

L'équipement comprend le mobilier avec des éléments standard de 60 cm.

- Un plan de travail en granit
- Un réfrigérateur de 230 l, avec compartiment conservateur + congélateur 3 tiroirs.
- Une table de cuisson vitro cérame
- Un four en hauteur
- Une hotte aspirante
- Un évier inox avec un bassin, un égouttoir
- Une batterie d'évier avec douchette
- Un lave-vaisselle
- Une poubelle avec tri

Ascenseurs

- Construction complète d'ascenseurs électriques, selon choix de l'architecte, desservant les cinq étages de la construction, y compris toutes sujétions pour un fonctionnement parfait de l'installation. Capacité de l'ascenseur 630 kg, accès aux chaises roulantes. Portes palières peintes, desserte de tous les étages et du sous-sol.

AMENAGEMENTS INTERIEUR 1

Plâtrerie

- Exécution de galandage de distribution des appartements en cloisons isolantes selon les exigences de la norme SIA 181/2006.
- Enduit au plâtre de l'ensemble des murs intérieurs et des galandages des appartements, prêt à recevoir une finition en crépis synthétique 1mm ou 1,5mm.
- Enduit au plâtre de l'ensemble des murs de la cage d'escalier et de l'entrée, prêt à recevoir un crépis synthétique 1,5mm.
- Enduit au plâtre de l'ensemble des plafonds en béton prêt à recevoir un enduit type gouttelettes dans toutes les pièces d'appartements, sous les paliers des escaliers communs et sur le plafond en béton sur l'entrée des immeubles, à l'exception des salles-de-bain et douches des appartements.
- Glaçage au plâtre des plafonds en béton des salles-de-bain et douches des appartements prêt à recevoir une peinture synthétique lavable.

Nota : *Il est rappelé que tous les locaux communs du sous-sol et du parking, à l'exception des entrées des immeubles et buanderies, sont rendus bruts.*

Serrurerie

- Balustrade pour escalier du sous-sol au rez, main courante formée par un tube en acier fixé aux murs par cols de cygne en acier thermolaqué.
- Barrières des balcons en inox brossé et pièce d'appui horizontale avec pose d'un panneau en aluminium brossé ou inox fixé par des pattes entre chaque pièce d'appui verticale.
- Fourniture et pose de grilles en acier galvanisé dimensions variables, pour les sauts-de-loup de ventilation du garage et de l'issue de secours de l'abri PC.
- Fourniture et pose de portes en acier à peindre type EI30, pour les locaux techniques et communs, accès parking et accès caves. Pose sur aisseliers métalliques fixés sur murs en maçonnerie ou béton.
- Fourniture et pose d'une porte basculante pour l'accès au garage, dimensions 400/200, grillagée pour ventilation du garage (air entrant), ouverture par clé et télécommande.
- Fourniture et pose de boîtes aux lettres en acier thermolaqué, en deux blocs de 12 selon les typologies des appartements, fixées sur mur, dans les halls d'entrée des immeubles.
- Fourniture et pose de deux ensembles de porte vitrée (sas) pour l'accès aux immeubles, avec deux vitrages, un ouvrant avec serrure et un ouvrant semi-fixe, déverrouillable manuellement.

Menuiserie intérieur

Portes de communication

- Toutes les portes de communication intérieure en panneau mi-lourd, épaisseur 40 mm, en mélaminé Dékorit, finition à choix d'EG. Garniture des portes standard du fournisseur avec entrée longues, poignées et serrure mortaisée pour clé chiffrée.
- Porte posées sur cadre, faux-cadre, embrasure, finition identique à la porte, avec joint en caoutchouc posé dans la feuillure.
- Fourniture et pose de seuils dos d'âne posés collés à chaque changement de revêtement de sol.

Armoires

- Aucune armoire n'est prévue dans le prix EG, à l'exception d'une penderie située à l'entrée des appartements, formée par une tablette en bois mélaminé blanc, avec tringle de penderie, fixé contre le galandage.

AMENAGEMENTS INTERIEUR 2

Chape

- Exécution de chapes après mise en place d'une isolation avec barrière vapeur, surfaces prêtes à recevoir un carrelage ou un parquet.
- Epaisseur des chapes et de l'isolation selon nécessité pour le chauffage de sol.
- Exécution dans l'ensemble des appartements, sur les paliers des étages et dans les entrées des immeubles.
- Les locaux communs au sous-sol, les sas d'accès au garage et les garages sont prévus sans chape (radier taloché propre).

Revêtement de sols

Parquet

- Fourniture et pose d'un parquet 3mm en lame 18 cm, posé collé, y compris ponçage et imprégnation en deux couches, pour une valeur de fourniture jusqu'à 100.- CHF TTC le m2 prix exposition.
- Pose dans toutes les pièces sauf cuisine et sanitaires.
- Plinthes en bois type Ramin pré vernies, hauteur 6 cm, dans toutes les pièces, sauf cuisine et sanitaires.

Carrelage

- Fourniture et pose dans la cuisine, salle-de-bain, douche de carrelage posé à la colle, y compris jointoyage, pour une valeur de fourniture jusqu'à 60.- CHF TTC le m2 prix exposition, pose droite sans double encollage rendu nécessaire selon la taille et le choix des carreaux.
Nota : Les plinthes sont prévues en carrelage.
- Fourniture et pose dans les paliers des escaliers, dans l'entrée d'immeuble, de carrelage ou autre revêtement collé ou mise en place sur chape, selon choix d'EG.

Revêtement des murs en faïence

- Fourniture et pose de faïence collée sur toute la hauteur des murs gypsés des salles-de-bains et des douches, y compris jointoyage, pour une valeur de fourniture jusqu'à 60.- CHF TTC le m2 prix exposition, pose droite, sans frise, ni double encollage rendu nécessaire selon la taille et le choix des faïences.
- Fourniture et pose de faïence entre meubles de cuisine, y compris jointoyage, pour une valeur de fourniture jusqu'à 60.- CHF TTC le m2 prix exposition.

Revêtement de parois en matière synthétique

- Exécution sur tous les murs dans les appartements, cage d'escalier, et entrée d'immeuble, d'un crépis taloché, synthétique blanc, grain 1,5 mm.

Peinture

Communs

- Fourniture et application, de deux couches de peinture émail sur les parties métalliques de la porte et du volet d'abri PC.
- Fourniture et application de deux couches de peinture émail sur toutes les portes métalliques du sous-sol.

Appartements

- Fourniture et application sur les portes palières et cadres d'une peinture émail, teinte à définir.
- Sur les plafonds en béton de toutes les pièces à l'exception des salles-de-bains et douches, fourniture et application d'un enduit type gouttelettes.
- Sur les plafonds des salles-de-bains et douches, fourniture et application en deux couches, d'une peinture émail.
- Sur les balcons, fourniture et application d'une peinture mono composante en deux couches avec remontée sur 10 cm pour office de plinthe, couleur à définir.

Nettoyage

- En fin de chantier, il est prévu un nettoyage industriel des immeubles et des canalisations eaux claires et eaux usées, par des entreprises spécialisées.

HONORAIRES

Les honoraires d'architecte, d'ingénieur civil, de géomètre et tout autre ingénieur spécialisé, sont compris dans le pris de l'entreprise générale, pour l'exécution de l'étude et des plans selon le projet déposé et autorisé.

Toute modification majeure des plans consécutive aux modifications de l'acheteur sera facturée en sus.

AMENAGEMENTS EXTERIEURS

Remise en état de la parcelle

- Remise en état de la terre végétale en stock sur la parcelle, réglage aux altitudes du projet,

Fouilles en rigole

- Exécution des différentes fouilles pour introduction de l'eau, du gaz, de l'électricité et du téléphone dans les bâtiments, y compris fouilles sur le domaine public, puis remblayage des fouilles et remise en état des superstructures ou aménagements existants.
- Fourniture, pose et enrobage de toutes les conduites pour introduction des services et signalisations dans le terrain, selon prescriptions.
- Compris toutes démarches administratives auprès des services concernés et de la police des constructions.

Canalisations extérieurs

- Exécution de fouilles pour raccordement des collecteurs des immeubles aux collecteurs publics, y compris sous le domaine privé, puis remblayage des fouilles et remise en état des superstructures ou aménagements existants.
- Fourniture et pose de tuyaux en PVC, y compris pièces spéciales et enrobage.
- Raccordement des collecteurs sur les collecteurs publics selon exigence du département. Y compris toutes démarches auprès de tiers.

Chemin d'accès et terrasses

- Aménagement de la zone jardin et piétonne selon plan d'architecte.
- Exécution des terrassements pour la rampe d'accès au garage.
- Fourniture et mise en place de tout-venant compacté pour la rampe d'accès au garage, pour les zones de parcage et pour les terrasses en dalles.
- Fourniture et mise en place de tapis bitumineux pour la rampe d'accès extérieur au garage et de pavés gazon pour la voie d'accès, les trottoirs et les zones de parcage visiteurs (6 places).
- Fourniture et mise en place de dalles en béton lisse sur les terrasses des appartements du rez-de-chaussée.
- Délimitation végétale d'environ 5 mètres entre les jardins privés.
- Création d'un emplacement de jeux pour les enfants.

PLACES CONTENEURS VILLIGER.

- Un emplacement conteneurs Villiger sera prévu et mit en place par la Commune de Cossonay en face de la rampe de garage.

FRAIS SECONDAIRES

- Autorisations et taxes
- Tous les frais d'autorisation de construire, du permis d'habiter, de cadastration, ainsi que tous les frais des taxes de raccordement canalisations, électricité, gaz, eau et divers sont inclus.

CONDITIONS D'EXECUTION

- L'entreprise générale se réserve la possibilité de modifier en tout temps, à qualité égale ou supérieur, les matériaux et matériels décrits dans le présent descriptif et ceci en accord avec le propriétaire.
- L'architecture du bâtiment peut être revue selon conception architecturale exigée par le département.
- La construction est réalisée sur la base de l'expérience, des normes SIA, de la réglementation valable au moment de l'obtention du permis de construire, ainsi que des obligations formulées dans cette dernière.
- Les fissures dues au retrait des matériaux, légères et inévitables ne pourront pas faire l'objet de réserves en ne seront pas considérées comme défaut au sens de la norme SIA 118.